



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 10 Avril 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT
Modification des durées d'amortissement – Assainissement Collectif
Délibération n°56/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	02 Avril 2024
Date d'affichage	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	46
Nombre de Délégués en exercice	44
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	29
Nombre de Procurations	05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIIZE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LELARGE Michel, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie,

Etaient absents : Mesdames et Messieurs COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin et GUETTIER Mickaël.

Procurations : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric et de Madame MAINCENT Lyliane à Madame DESMOTTES Nicole.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Les durées d'amortissement des ouvrages à appliquer conformément aux instructions budgétaires relatives aux budgets M49 ont été définies par délibération en date du 1^{er} février 2024.

Il convient de rajouter aux durées d'amortissement fixées une durée pour le compte 2188 « autres immobilisations corporelles » dont la durée d'amortissement proposée est fixée à 10 ans.

Immobilisations corporelles :

2188	Autres immobilisations corporelles	10 ans
-------------	---	---------------

Après délibération, à l'**unanimité des présents**, les délégués syndicaux complètent le tableau de durée d'amortissement avec cet item.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,

Francis Hermon

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication
Le

